

District de la Creuse**Siège social :**

17 Rue Jean Bussière
Boîte Postale n° 2
23001 GUERET Cedex

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85
Fax : 05.55.52.02.24

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

**Horaires d'ouverture
des Bureaux****Du 15 novembre au 15 mars**

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h30
Mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h

Du 15 mars au 15 novembre

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30

Mercredi : 8h-12h

Vendredi : 8h-12h et 13h30-17h00

Agenda**Lundi 23 juillet 2018 :**

- 18h30 : Commission de Féminisation

Mercredi 25 juillet 2018 :

- 18h15 : Commission de Discipline

Jeudi 26 juillet 2018 :

- 18h30 : Comité de Direction

**Sommaire**

Page 2 et 3 : convocations réunions

Pages 4 à 8 : PV des Commissions de Gestion des Compétitions Seniors, Foot-Loisir

Pages 9 à 12 : informations diverses

**ENGAGEMENTS 2018/2019**

**Retrouvez ci-après les dates limites d'engagement
des équipes pour la saison 2018/2019**

- **U13 à U19 : 20 août 2018**
- **Futsal et Foot-Loisir : 30 août 2018**
- **Jeunes Féminines : 30 août 2018**
- **U7 à U11 : 10 septembre 2018**

CHAMPIONS DU MONDE !!

L'unité et le talent d'un groupe, leur amour du maillot et la fierté d'appartenir à une Nation ...

Conjugués à l'énorme maîtrise d'un coach à la ligne directrice affirmée ...

Il fallait bien ça pour décrocher la 2^{ème} étoile.

**MERCI LES BLEUS pour ces moments de bonheur à
jamais gravés dans nos mémoires !!**





COMMISSION DE FEMINISATION

CONVOCATION

Destinataires : Mmes PENICHON, DUMONTEIL, ECOBICHON, LORCERIE, PHILIPPON, VEDRINES, M. FARSAT.

Pour invitation : Mme GUITARD, M. DELAGE (co-Présidents de la Commission Féminine) ; M. CHANUDET (Président de la Commission FOR-PRO-COM).

Pour information : M. LAFRIQUE.

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion de la **COMMISSION DE FEMINISATION** qui aura lieu le

LUNDI 23 JUILLET 2018 à 19 H 00 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Finalisation de l'organisation du 12 août 2018
- Création d'un nouveau design pour le stand
- Débat sur l'avancement des nouveaux projets émis lors de la précédente réunion
- Questions et idées diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



COMMISSION DE DISCIPLINE

CONVOCATION

Destinataires : MM. BLERON, BOUYERON, BUXERAUD, DUFAUD, FARSAT, GODARD B., LELACHE, MARGUINOT, NATUREL, PARIS N., SUERINCK.

Pour information : M. LAFRIQUE.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la **COMMISSION DE DISCIPLINE** qui aura lieu le

MERCREDI 25 JUILLET 2018 à 18 H 15 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Audition
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



COMITE DE DIRECTION

CONVOCAION

Destinataires : MM. LAFRIQUE, AUBLANC, BETOUX, CHANUDET, DUFAUD, MOUTON, Mme LORCERIE, MM. DELAGE, GAYET, COUBRET, APOLLARO, BEAUGE, COUTY, FARSAT, LEYNIAT, MAUMEGE, PARIS, PETIT, ROBERT, Mme VEDRINES, M. WAILLIEZ, Dr ZARROUK.

Pour invitation : Mmes GUITARD, PENICHON, MM. BLERON, DESHERAUD, GODARD J-C., JEANDEAU, MARTINEZ, MULOT, TESTIER (Présidents de Commissions) ; Mlle CHANUDET, MM. LACAN, LACOTE, TRICOCHÉ (salariés).

Vous êtes prié (e) d'assister à la réunion du **COMITE DE DIRECTION** qui aura lieu le

JEUDI 26 JUILLET 2018 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Informations du Président
- Homologation des Poules Seniors
- Opération Féminisation : 12 août 2018
- Cellule Départementale de Veille contre les violences dans le sport
- Nomination des Commissions
- Activité des Commissions
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCAION.





COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS SENIORS

REUNION DU JEUDI 19 JUILLET 2018

PV N° 1

Présents : Mme MAGNAT, MM. PARIS, PLANCHAT, VILLATTE, BERNARD, ROBERT, MAUMEGE, BETOUX.

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 16 de la réunion du 20/06/18 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

CHAMPIONNAT

Après avoir pris note des demandes de l'AS RETERRE-FONTANIERES et de l'ES NOUZIERS-LA CELLETTE (2) d'intégrer la Division 4, la Commission, en application de l'article 15, alinéa 5 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine, procède aux modifications suivantes : maintien du CA PEYRAT LA NONIERE (2) en Division 3 en lieu et place de Reterre-Fontanières et maintien de l'US St VAURY (2) en Division 3 en lieu et place de Nouziers-La Cellette (2)

La Commission note avec regret la disparition des équipes de AHUN (2), BUSSIERE-DUNOISE (2), GRAND-BOURG (2), NOUZIERS-LA CELLETTE (3), St MAURICE ES (3).

La Commission note avec satisfaction l'arrivée des équipes de DUN-NAILLAT (2), ainsi que le redémarrage des équipes d'AJAIN (1), NOTH (1) et SOUMANS (1).

Pour finir, elle rappelle la fusion des clubs de l'US PARSAC et l'AS JARNAGES.

La Commission proposera au Comité de Direction, après avoir pris connaissance des mails de Royère de Vassivière, Ahun, Chéniers, Lussat, les Poules suivantes :

DIVISION 1

- BOURGANEUF (1)
- BOUSSAC (2)
- CHAMBON (1)
- FELLETIN (1)
- GOUZON AVENIR (2)
- MERINCHAL (1)
- SARDENT (1)
- ESM LA SOUTERRAINE (2)
- St MAURICE ES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (1)
- St VAURY (1)
- Ste FEYRE (1)

DIVISION 2

POULE A

- AHUN (1)
- BENEVENT-MARSAC (1)
- BONNAT (1)
- BUSSIERE-DUNOISE (1)
- CREUSE AVENIR 2005 (1)
- FURSAC (1)
- ES GUERETOISE (3)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (1)
- St AGNANT DE VERSILLAT (1)
- St FIEL (2)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (1)
- St SULPICE LE GUERETOIS (2)



POULE B

- AUBUSSON EF (2)
- AUZANCES (1)
- BORD St GEORGES (1)
- CHAMBON (2)
- CHAMPAGNAT (1)
- CHENERAILLES (1)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1)
- EVAUX-BUDELIERE (1)
- GOUZON AVENIR (3)
- MERINCHAL (2)
- PEYRAT LA NONIERE (1)
- VALLIERE (1)

DIVISION 3

POULE A

- BENEVENT-MARSAC (2)
- BOURGANEUF (2)
- GRAND-BOURG (1)
- ROYERE DE VASSIVIERE (1)
- SARDENT (2)
- St AGNANT DE VERSILLAT (2)
- St DIZIER-LEYRENNE (1)
- St MAURICE ES (2)
- St SILVAIN-MONTAIGUT (1)
- St VAURY (2)

POULE B

- BETETE-ROCHES (1)
- BOUSSAC (3)
- CHAMBON (3)
- CHENIERS (1)
- DUN-NAILLAT (1)
- LA FORET DU TEMPLE (1)
- JARNAGES-PARSAC (1)
- LUSSAT (1)
- MEASNES (1)
- Ste FEYRE (2)

POULE C

- AUZANCES (2)
- CHARRON (1)
- DONTREIX (1)
- EVAUX-BUDELIERE (2)
- LAVAVEIX LES MINES (1)
- MAINSAT-SANNAT (1)
- MAUTES (1)
- MAYOTTE ASC (1)
- PEYRAT LA NONIERE (2)
- ROUGNAT (1)



DIVISION 4

POULE A

- BENEVENT-MARSAC (3)
- BONNAT (2)
- CREUSE AVENIR 2005 (2)
- DUN-NAILLAT (2)
- NOTH (1)
- NOUZIERS-LA CELLETTE (2)
- ESM LA SOUTERRAINE (3)
- St AGNANT DE VERSILLAT (3)
- St SEBASTIEN-AZERABLES (2)

POULE B

- AJAIN (1)
- JARNAGES-PARSAC (2)
- SARDENT (3)
- St DIZIER-LEYRENNE (2)
- St FIEL (3)
- St SULPICE LE GUERETOIS (3)
- St SULPICE-St GEORGES (1)
- Ste FEYRE (3)
- VIEILLEVILLE (1)

POULE C

- AUZANCES (3)
- BORD St GEORGES (2)
- BOUSSAC (4)
- CHENERAILLES (2)
- CLUGNAT (1)
- EVAUX-BUDELIERE (3)
- LUSSAT (2)
- MAINSAT-SANNAT (2)
- RETERRE-FONTANIERES (1)
- SOUMANS (1)

POULE D

- AUBUSSON EF (3)
- BELLEGARDE EN MARCHE (1)
- CHAMPAGNAT (2)
- LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (2)
- FELLETIN (2)
- FLAYAT (1)
- MERINCHAL (3)
- St AMAND (1)
- St SULPICE-St GEORGES (2)
- VALLIERE (2)

POINT SUR LES ENGAGEMENTS EN COUPES

La Commission fait le point sur les engagements en Coupes.

*** COUPE DE FRANCE :**

20 équipes engagées : AUBUSSON EF (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CHAMBON (1) ; CHENERAILLES (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; MERINCHAL (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St VAURY (1) ; VALLIERE (1).



* COUPE DE NOUVELLE AQUITAINE :

33 équipes engagées : AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BETETE-ROCHES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; CHAMBON (1) ; CHENERAILLES (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; ES GUERETOISE (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; MERINCHAL (1) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

* COUPE DE LA CREUSE :

53 équipes engagées : AHUN (1) ; AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BELLEGARDE EN MARCHÉ (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BETETE-ROCHES (1) ; BONNAT (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; BUSSIÈRE-DUNOISE (1) ; CHAMBON (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; CHENERAILLES (1) ; CHENIERS (1) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DONTREIX (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LAVAVEIX LES MINES (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; MEASNES (1) ; MERINCHAL (1) ; NOTH (1) ; NOUZIER-S-LA CELLETTE (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; ROUGNAT (1) ; SARDENT (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St AMAND (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1) ; VIEILLEVILLE (1).

N'ont pas souhaité s'engager : CHARRON (1) ; MAYOTTE ASC (1) ; ROYERE DE VASSIVIERE (1) ; SOUMANS (1).

* COUPE JEAN BUSSIÈRE :

32 équipes engagées : AUBUSSON EF (2) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; CHAMPAGNAT (2) ; CHENERAILLES (2) ; LA COURTINE-CROCQ-LA VILLENEUVE (2) ; CREUSE AVENIR 2005 (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; FELLETIN (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; ES GUERETOISE (3) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; SARDENT (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St DIZIER-LEYRENNE (2) ; St FIEL (2) ; St MAURICE ES (2) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St SULPICE-St GEORGES (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIERE (2).

N'a pas souhaité s'engager : NOUZIER-S-LA CELLETTE (2).

Les équipes ci-après ne sont pas encore engagées.

Si elles souhaitent participer, la Commission leur demande d'envoyer un mail au District **avant le 15 août prochain.**

Équipes non engagées : BONNAT (2) ; DUN-NAILLAT (2).

* COUPE ANDRÉ LATÉRAS :

12 équipes engagées : AUBUSSON EF (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOUSSAC (3) ; CHAMBON (3) ; EVAUX-BUDELIERE (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; SARDENT (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St FIEL (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).

Ne peuvent participer cette saison car forfait en 2017/2018 : AUZANCES (3) et ESM LA SOUTERRAINE (3).

DIVERS

* DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS :

Coupe Jean Bussière :

- Match EVAUX-BUDELIERE (2) / ESM LA SOUTERRAINE (2) du 24/06/18.

La Commission prend note de la décision de la Commission des Statuts et Règlements (résultat acquis sur le terrain) et a fait le nécessaire.



* TABLEAU DES MONTEES ET DESCENTES 2018/2019 :

La Commission a étudié le tableau des montées et descentes de la fin de saison 2018/2019 et le proposera à la prochaine réunion du Comité de Direction pour validation.

COURRIERS DIVERS

- **LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE AQUITAINE** : *mail demandant à ce que la Finale de la Coupe Gilbert Andrivet soit fixée avant la mi-juin.*

La Commission fera le maximum pour faire le nécessaire.

- **AHUN, St FIEL** : *mails informant de l'organisation de tournois.*

Pris note.

- **CHARRON** : *mail confirmant l'engagement en Division 3 et informant que l'équipe ne participera pas à la Coupe de la Creuse.*

Pris note, nécessaire fait.

- **PEYRAT LA NONIERE, St VAURY** : *mails confirmant leur souhait, suite à la demande de la Commission, d'être maintenu en Division 3.*

Pris note, nécessaire fait.

- **NOUZIERES-LA CELLETTE, RETERRE-FONTANIERES** : *mail demandant à ce que leurs équipes, maintenues en Division 3, soient rétrogradées en Division 4.*

Pris note, nécessaire fait.

- **CHENIERS, LUSSAT, ROYERE DE VASSIERE, AHUN** : *désidératas quant à la composition des Poules.*

Pris note.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président : Jean-Pierre BETOUX.

COMMISSION FOOT-LOISIR

REUNION DU MARDI 17 JUILLET 2018

PV N° 1

Présents : MM. FORT, LEYNIAT, ROBERT.

Excusé : M. MARGUINOT.

Assistent : Mme FOUCAULT, M. BORD.

La Commission a préparé un questionnaire qui sera transmis à tous les clubs.

Il sera possible de faire une entente entre deux clubs pour composer une équipe.

Organisation sous forme d'un Championnat.
Les matchs se dérouleront à 11 contre 11.

Les rencontres se dérouleront en soirée en semaine.

Tous les joueurs devront obligatoirement posséder une licence (libre ou foot-loisir).

La Commission demande à ce que toutes les rencontres se terminent par une troisième mi-temps conviviale.

La Secrétaire de Séance : Vanessa FOUCAULT.

Le Président : Pierre LEYNIAT.



ANNONCES CLUB

L'AS LUSSAT recherche un entraîneur pour son équipe première.

Pour la saison 2018/2019, l'AS LUSSAT souhaite renforcer ses effectifs et l'encadrement de l'équipe première.

Le club est à la recherche d'un coach pour l'équipe A, reléguée cette saison en 3^{ème} Division, et de joueurs souhaitant intégrer ce petit club qui a l'ambition de retrouver la 2^{ème} Division le plus rapidement possible.

N'hésitez pas à contacter la Présidente Michèle BOURRAT au 07.77.05.15.11.

Pour la saison 2018/2019, l'ES St GEORGES-St SULPICE recherche :

- une personne pour entraîner les joueurs et encadrer l'équipe première
- des joueurs souhaitant intégrer le club.

Contactez les co-Présidents Gilles GRAMPEIX (05.55.66.67.73) et/ou Valéry FAVRE (06.50.89.04.30).



DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CREUSE



FINALES DES COUPES DE LA CREUSE

FEMININES-SENIORS - 23 JUIN 2018



SOUSCRIPTION A LOTS

**1 euro
le ticket**

| | | | N° gagnants |
|----|----------------------------------|-------------------------|-------------|
| 1 | 1 Tablette Samsung Galaxy TAB A | District | 15 rouge |
| 2 | 1 Drone Falcom HD | District | 42 jaune |
| 3 | 1 bon d'achat de 100 € | Intersport | 82 vert |
| 4 | 1 maillot Equipe de France | District | 108 bleu |
| 5 | 1 baptême de l'air à St Laurent | District | 561 bleu |
| 6 | 1 formule Trio | Campanile | 56 jaune |
| 7 | 1 formule Trio | Campanile | 346 bleu |
| 8 | 1 Scie Sauteuse | | 234 bleu |
| 9 | 1 panier Garni | Carrefour Market Guéret | 25 vert |
| 10 | 1 repas la Gourmandière Clavière | | 31 rouge |
| 11 | 1 repas l'Oasis Guéret | | 111 bleu |
| 12 | 1 repas l'Oasis Guéret | | 225 bleu |
| 13 | 1 Téléphone Alcatel One Touch | Leclerc | 55 rouge |
| 14 | 1 Téléphone Alcatel One Touch | Leclerc | 316 bleu |
| 15 | 1 lot 3 tasses à café | | 529 bleu |
| 16 | 1 carafe Brita + 8 cartouches | | 18 jaune |
| 17 | 1 bon d'achat de 10 € | Bio Creuse | 136 bleu |
| 18 | 1 bon d'achat de 10 € | Bio Creuse | 38 vert |
| 19 | 1 bon d'achat de 10 € | Picard | 220 bleu |
| 20 | 1 bon d'achat de 10 € | Picard | 13 jaune |

Les lots n'étant pas retirés (*ceux qui ne sont pas grisés*) le jour du match pourront l'être au Siège du District de Football, 17 Rue Jean Bussièrre, à GUERET (05.55.52.09.85) jusqu'au **31 AOUT 2018**.



80 ANS DE L'USS MÉRINCHAL

Samedi 21 juillet au stade Pierre Ventenat



A partir de 9h30:

- Tournoi féminin

A partir de 12h:

- Barbecue



A partir de 13h30:

- Tournoi masculin

Soirée à 19h:

Verre de l'amitié

Suivi du Repas :

« cuisse de bœuf à la broche »



Sur réservation avant le 10/07/18 au 06.76.37.17.63



Nathalie LEGAN

Ste. FEYRE²³

Salle Raymond Poulidor

Dimanche
16
Septembre
• 14H30

Thé Dansant
du
Foot Ball Creusois

Menu

Tartines
campagne
« Culs Noirs »
Offertes !

TOMBOLA / IC

Organisé par

DISTRICT DE LA CREUSE

Entrée : 10€
Réservations :
05 55 52 09 85
05 55 52 36 71

Retrouvez nous sur le site du District de Football de la Creuse :
<http://foot23.fff.fr>